

02 oct 2017 -12:06

Appartient à Conseil des ministres du 29 septembre 2017

Financement du Centre fédéral d'expertise des soins de santé en 2017

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal sur le financement du Centre fédéral d'expertise des soins de santé en 2017.

Le montant, à charge des frais d'administration de l'Institut national maladie-invalidité (INAMI), destiné au financement du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) s'élève à 12.812.065 euros pour 2017.

Le projet d'arrêté royal peut être soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>